

ASSEMBLÉE NATIONALE

23 juin 2020

BIOÉTHIQUE - (N° 2658)

Rejeté

AMENDEMENT

N ° 304

présenté par

M. Breton, Mme Corneloup, M. Ramadier et Mme Genevard

ARTICLE PREMIER

Après l'alinéa 43, insérer l'alinéa suivant :

« *b* bis) (nouveau) Un descriptif sommaire de la NaProTechnologie et de la FertilityCare, méthode alternative de restauration de la fertilité. »

EXPOSÉ SOMMAIRE

Les techniques naturelles de procréation (NaProTechnologie) peuvent constituer une alternative à l'AMP pour les couples confrontés à un problème d'infertilité qui le souhaitent.